

Le 30 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

La ville de Chambéry investit dans une flotte de véhicules électriques et des bornes de recharge grand public

Cette commande de nouveaux véhicules électriques s'intègre dans la politique de développement durable de la ville de Chambéry et dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

1. Nouvelle flotte de véhicules électriques :

- 2 Véhicules Légers affectés au pool CTM (Renault Zoé 100% électrique à batteries lithium). Remplacent 1 VL essence de 16 ans et 1 VL essence de 18 ans.
- 1 Véhicule Utilitaire affecté à l'Atelier Polyvalent (Renault Kangoo ZE 100% électrique à batteries lithium). Remplace 1 VU essence de 18 ans.
- 3 mini-VU. 2 affectés à la Voirie Propreté Urbaine et 1 aux Espaces Verts (2 Goupil G3 100% électrique à batteries plomb et 1 Goupil G5 100% électrique à batteries lithium). Remplacent 3 mini-VU essence de 14 et 15 ans.

La flotte de véhicules propres est dorénavant composée de 11 véhicules électriques. Une vraie politique d'achat de véhicules électriques est désormais lancée : un plan pluriannuel d'achat prévoit l'achat de 16 véhicules supplémentaires sur 3 ans, portant à 27 le nombre de véhicules propres à l'horizon 2020.

2. Des bornes de recharge vont être installées par la Ville sur le domaine public fin 2017.

4 emplacements sont ciblés :

- secteur Gare : Remplacement de la borne avenue Leclerc
- secteur Manège/Curial : Rue de la République
- secteur Hôpital : Place François Chiron
- Secteur Piscine de Buisson Rond/Patinoire : parking

Chaque borne présentera les caractéristiques suivantes :

- Deux points de charge comprenant chacun une prise de type 2 et une prise de type E/F, la seconde étant compatible pour deux roues électriques ; chaque point de charge pourra délivrer une puissance maxima de 22 kW, la prise E/F délivrant par définition une puissance maxima de 3 kW ;
- Identification de l'utilisateur via un lecteur de badges
- Accessibilité 24h / 24 et 7 jours / 7 ;
- Chaque borne sera électriquement raccordée à partir d'un contrat basse tension de type « tarif bleu » (36 kW maxi) alimentant uniquement ladite borne ou à partir de branchements existants de type « tarif bleu » ou anciennement « tarif jaune ».

Contact presse : **Marie Socquet**, Cabinet du Maire, Ville de Chambéry
m.socquet@mairie-chambery.fr / 04 79 60 23 92